

# Retraites : grève interprofessionnelle Mardi 12 octobre

Voir p. 6

## Parfaite, la rentrée ? Nos interventions au CTPD

Voir p. 2 et 3

Dispensé de timbrage: **GELLAINVILLE PPDC**

# Second Degré-28

*Le Bulletin  
de la Section d'Eure-&-Loir du SNES (fsu)*

ISSN 0761-8107 Directeur de la Publication: Olivier MIMEAU C.P.A.P.: 1212 S 07639

Imprimé au S.N.E.S.-28 \* 3, rue Louis-Blériot \* 28300 CHAMPHOL

Tél. : 02.37.21.16.91

Fax : 02.37.21.39.89

Courriel : [snes28@orleans.snes.edu](mailto:snes28@orleans.snes.edu)

N° 81

Octobre 2010

0,70 €

Dépôt légal : 3ème trimestre 2010



Déposé le 6 octobre 2010

# REGRESSIONS ? NON !!!

Trois millions de personnes dans la rue samedi 2 octobre dans toute la France, faisant suite à une mobilisation comparable les 7 et 23 septembre ! A Chartres, la manifestation a pris la forme d'un défilé nocturne illuminé et musical fort sympathique.

Le gouvernement, son porte-parole Luc Chatel en tête, essaie pourtant de faire croire que le mouvement contre la réforme des retraites s'essouffle mais c'est plutôt l'inverse que l'on constate, alors même que des policiers révèlent que les chiffres donnés par le gouvernement sous-estiment les comptages... de la police ! L'enfumage et le déni à la place de la négociation. Dormez braves gens, nous nous occuperons du reste...

Pourquoi un tel acharnement à masquer la réalité ? Car une majorité de Français refusent cette réforme des retraites, comme ils sont de plus en plus nombreux à constater les effets de la politique catastrophique du gouvernement dans l'Education nationale. Dans les collèges et les lycées, encore 5000 postes supprimés pour 2011 ! Dans les collèges d'Eure-et-Loir, 20 postes d'AED d'ores et déjà supprimés pour 200 élèves de plus, de multiples compléments de service, un appel accru aux personnels précaires, des remplacements de moins en moins assurés (les TZR étant désormais placés sur des remplacements à l'année), des classes de plus en plus chargées. Et que dire de la réforme de la formation des maîtres ? Une entrée dans le métier à 18 heures, sans formation ou presque, pour des personnels appelés à exercer un métier difficile...

Quel est le point commun entre la réforme des retraites et cette rentrée lamentable ? Ce sont deux versants d'une même politique dont l'objectif est de faire des économies sur l'avenir, immédiat dans l'Education nationale, progressif avec les retraites. Dans ces deux cas, les choix politiques s'affichent clairement : régression du service public, moins d'égalité pour tous et plus de difficultés pour les plus faibles.

Face à cette attaque généralisée contre le service public et la solidarité, notre réaction doit être ferme et résolue. Oui la grève coûte cher, oui les gens qui nous font face sont résolus, mais la résignation ne doit pas l'emporter. Méditons ces mots de Bertolt Brecht : « Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu. » Rendez-vous donc dans la rue le 12 octobre !

### SOMMAIRE

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Éditorial.....                   | 1 |
| Déclaration SNES-SNEP au CTPD... | 2 |
| Compte-rendu du CTPD .....       | 3 |
| Annonce stage départemental..... | 4 |
| La Sodexo fait du forcing .....  | 4 |
| CIO et COP en danger ! .....     | 5 |
| Permanences SNES-28 .....        | 5 |
| Grève du 12 octobre .....        | 6 |

Franck MOUSSET

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CTPD,

Cette année encore, la rentrée « techniquement réussie » du ministère de l'Éducation nationale s'oppose à la rentrée dans des conditions dégradées pour un grand nombre d'enseignants et leurs élèves. En effet, la conjonction des effets des suppressions de postes, de la hausse démographique dans le 2nd degré, des réformes du lycée et de la formation des maîtres, des attaques contre le service public d'orientation, du livret de compétences, etc aggrave fortement les conditions de travail et d'étude de tous. L'Eure-et-Loir est, comme les autres départements, touchée par cette politique : avec 191 élèves de plus, c'est pourtant 5 ETP qui sont supprimés à cette rentrée. L'annonce de nouvelles suppressions programmées pour 2011 et 2012, à un moment où le ministère reconnaît les augmentations d'effectifs dans le 2nd degré à partir de cette rentrée, met en péril l'avenir du système public d'éducation.

Tout d'abord, l'entrée dans le métier sans formation est un recul sans précédent pour l'Éducation nationale, recul aggravé par l'obligation d'assurer un service à temps plein et, dans notre département, par des changements d'affectation et des nouvelles affectations de dernière minute qui se répercutent sur l'organisation des services dans les établissements. Quatre stagiaires au collège de Nogent-le-Roi, trois à Auneau et à Épernon ! Que dire aussi du recours aux tuteurs, affiché par le ministère comme LA solution-miracle ? Combien ont accepté après multiples relances de leur IPR, pressions de leur chef d'établissement, ou découverte surprise dans leur pochette de rentrée ? Un nombre certain de collègues plus expérimentés ont fait connaître dès le printemps, à notre appel, leur opposition à cette réforme inadmissible en refusant d'être tuteurs. Il ne s'agit pas d'abandonner ces nouveaux collègues mais bien de pointer du doigt cette confiscation de formation subie par nos jeunes collègues.

Et après cette rentrée « techniquement réussie », qu'en sera-t-il dans quelques semaines, lorsqu'aux premiers remplacements habituels déjà difficilement assurés ces dernières années s'ajouteront ceux de nos jeunes collègues qui, enfin, partiront en formation pour deux semaines ? Avec quels TZR – déjà affectés –, avec quels contractuels – déjà recrutés – ces brèches seront-elles comblées ? Quelles réponses donnerons-nous aux parents inquiets d'une telle situation ? En effet, dans les établissements, la situation du remplacement est déjà très délicate. Ainsi à Epernon, 12H de Français ne sont pas pourvues, aux Petits Sentiers 10H de Technologie tout comme à Auneau, et 6H d'EPS à Bû pour ne citer que quelques exemples.

Cette pénurie de postes organisée, planifiée, aggravée d'année en année, ne touche pas que les enseignements. À cette rentrée, les collèges d'Eure-et-Loir se sont vu retirer 20 postes d'assistants d'éducation. À Illiers-Combray par exemple, - 0,75 (- 1,25 en fait) poste pour 10 élèves de plus ; à Louis Armand (Dreux) - 0,75 poste d'AED également pour 2 élèves de moins... et 3,5 postes disparus avec la fermeture du collège Paul Fort car, à la lecture des documents que vous nous avez fournis, ces personnels n'ont pas été redéployés sur les nouveaux collèges d'accueil. Ainsi, les Vies Scolaires sont

déstabilisées et contraintes à des choix difficiles du fait d'une charge de travail trop lourde. Surveillance de grille, de cour, de permanence, de demi-pension, de couloir, soutien aux élèves, prévention des conflits, dialogue avec les parents... doit-on renoncer à l'une de ces tâches essentielles ? Enfin, le recours aux emplois aidés, précaires, non formés, mal payés, ne couvre pas les besoins en personnel de surveillance et ne peut être considéré comme une solution satisfaisante.

La réalité de la rentrée, c'est aussi la multiplication des dispositifs imposés dans l'urgence, sans réflexion, sans concertation, sans cadrage digne de ce nom. Citons pour les collèges la généralisation de l'Histoire des Arts ou encore la validation des compétences pour l'attestation de maîtrise des connaissances et compétences du socle commun en fin de 3ème. Outre l'alourdissement conséquent de la charge de travail, c'est bien plus l'absence de vision globale et de cohérence qui inquiète nos collègues. La réalité de la rentrée, c'est encore la lourdeur des effectifs sur certains niveaux, dans certains collèges, que dissimule la moyenne départementale de 23,8 élèves/classe. La moitié des collèges d'Eure-et-Loir fonctionne avec un, deux voire trois niveaux à plus de 26 élèves/classe en moyenne. Le collège Hélène Boucher, avec une moyenne de 26,7 élèves/classe, a des 4ème à 27,1 et des 5ème à 27,9 élèves/classe. Le collège d'Épernon quant à lui compte 28 élèves en moyenne par classe de 6ème, 28,2 en 4ème et 27,6 en 3ème ! Dernier exemple, Jean Monnet – Luisant avec des classes de 5ème et de 4ème à 29 élèves !

La réalité de la rentrée, c'est également la pression récurrente sur les heures supplémentaires. Les réajustements de DGH entre juin et septembre se sont faits en priorité en HSA : 156,5 HSA pour 73 HP par exemple + 19 HSA à Nogent-le-Roi, + 26,5 HSA au collège de Luisant pour répondre aux augmentations d'effectifs. De même, les compléments de service sont toujours trop nombreux et, dégradation supplémentaire, le nombre de services partagés sur trois établissements augmente ! Comment envisager un suivi d'élèves et un travail d'équipe cohérent quand, comme à Bonneval, 10 professeurs sur 35 sont en service partagé ?

Enfin, sur l'établissement de réinsertion scolaire, nous ne pouvons éviter de faire le parallèle avec les centres éducatifs fermés. Ces élèves ne sont pourtant pas délinquants, ils ne sont que perturbateurs. On peut s'inquiéter du regroupement d'adolescents difficiles et s'interroger sur leur devenir. En effet, l'objectif étant la réintégration dans un établissement en milieu ordinaire, l'annonce d'un travail centré sur le seul socle commun et essentiellement sur les piliers 6 et 7 ne nous paraît pas favoriser cette réinsertion. Avec quels moyens cette mise en place que nous jugeons trop rapide sera-t-elle réalisée ? Comment le recrutement des élèves se fait-il ?

Pour conclure, les éléments de cette rentrée ne nous semblent pas propices à un travail véritablement serein dans les établissements du département. Les conditions de travail se dégradent, ce sont nos missions qui sont remises en cause et leur exercice qui est mis en difficulté au quotidien. La tension monte dans les établissements...

Au fur et à mesure qu'il commentait les documents fournis par ses services, l'Inspecteur d'académie a répondu assez longuement aux différents points abordés dans notre déclaration préalable. Il commence en nous informant de la mise en ligne de documents de synthèse départementaux (réussite aux examens, orientation, dérogations...) et, dans le cadre de l'assouplissement de la carte scolaire, rappelle sa volonté de conserver une certaine hétérogénéité dans les collèges en accordant des dérogations a minima.

Il confirme ensuite la hausse des effectifs à cette rentrée qui, selon lui, se déroule dans les mêmes conditions que la précédente même s'il reconnaît que nous en avons déjà souligné les difficultés dans notre déclaration de septembre 2009. Notre inquiétude sur cette question est très forte. En effet, comment concilier une montée structurelle des effectifs (les chiffres du 1er degré la confirment) et une suppression chaque année réitérée de postes d'enseignants ? Une évidence : la moyenne des élèves par classe va encore augmenter ! Et notre charge de travail avec... Autre évidence : nous ne pourrons pas tout faire, et nous ne ferons plus... L'IA ne sait trop que répondre face à cette réalité. De plus, les moyennes par classe affichées dans le document cachent des situations difficiles comme des groupes de langues surchargés ou, encore plus scandaleux, des situations comme au collège de Cloyes où trois classes de 4e sont regroupées pour constituer deux groupes de 30 élèves en Français (même fonctionnement en Maths et Histoire-Géo en 6e). Ce n'est absolument pas ce qui avait été voté en CA !

Nous insistons également sur les HSA, synonyme de charge de travail accrue, et sur la pression exercée par les collègues autour de ces heures supplémentaires : quand on les refuse, c'est la suppression de groupes assurée et la montée des tensions dans les établissements. L'IA indique à ce propos que les modalités de répartition des heures (postes ou supplémentaires) entre établissements ont changé : les difficultés des établissements – ZEP ou non – sont davantage prises en compte dans cette répartition.

Face à nos inquiétudes sur la question du socle commun de connaissances et de compétences, l'Inspecteur d'académie dit comprendre les sentiments des collègues sur l'aspect de la validation du socle et ajoute que l'approche par compétences est une « révolution culturelle » difficile et longue à mettre en oeuvre, notamment au collège où la tradition de l'enseignement « frontal » est fortement installée alors qu'on attend désormais un travail de différenciation pédagogique.

Sur les ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire, ex-UPI), l'IA insiste sur le fait que la réussite ne peut passer que par l'individualisation. Cela nécessite des ouvertures régulières pour ne pas dépasser des effectifs autour de la dizaine. C'est pourquoi nous demandons l'ouverture d'une nouvelle ULIS à Nogent-le-Rotrou.

Face à notre indignation sur la situation subie par nos jeunes collègues stagiaires, l'IA répond par des constats. Il y a finalement eu 30 implantations dans les collèges d'Eure-et-Loir. Tous ces stagiaires ont un (et jusqu'à 3) tuteur, par contre des tuteurs manquent en lycée. Nous avons posé la question de leur remplacement lors des deux stages de 15 jours. Selon l'IA, cette question est compliquée et délicate et il souhaite faire jouer au maximum les modalités du remplacement de courte durée - comme l'a demandé le ministre et le recteur après lui – car le taux d'auto-remplacement dans le département (15 %) peut et doit selon lui être amélioré. Pour nous, l'auto-remplacement n'est pas une solution. D'abord, ce n'est pas qu'un artifice destiné aux parents : mettre quelqu'un devant les élèves pour l'affichage. Ensuite, il est compliqué d'aller au-delà des 15 % car cela provoque alors des réorganisations d'emplois du temps, du travail supplémentaire... et on atteint les limites de l'exercice. Quant à la question plus générale du remplacement, nous rappelons notre volonté de voir nommer des enseignants formés, titulaires.

À propos des assistants d'éducation, dont 20 postes ont été supprimés dans les collèges à cette rentrée, les perspectives ne sont pas réjouissantes puisque l'IA nous annonce qu'il y aura encore des suppressions pour la rentrée prochaine ! Il reconnaît que les moyens de surveillance peuvent parfois être limites et il sera attentif – notamment pour les petits collèges – à ne pas créer des situations générant des problèmes de sécurité. Nous avons soulevé notamment le problème du collège de Senonches, établissement éclaté et mal surveillé, et insisté sur la nécessité de recruter des personnels statutaires formés et mieux payés plutôt que de multiplier les contrats précaires.

Enfin, l'Inspecteur d'académie nous a détaillé le fonctionnement de l'ERS (établissement de réinsertion scolaire) : pour l'instant, seul l'externat est ouvert, dans les locaux de l'ex-collège Paul Fort à Dreux. 13 élèves - dont les familles ont toutes accepté ce placement - sont actuellement concernés et l'équipe pédagogique est recrutée sur des moyens supplémentaires attribués spécifiquement (pas de ponction sur la dotation départementale). Au-delà de la circulaire nationale encadrant le fonctionnement des ERS, l'IA souhaite privilégier la dimension éducative et donner à ces élèves une réelle chance de réintégration dans un établissement normal. Les personnels sont tous volontaires, et les pédagogies individualisées. A terme, il devrait accueillir 24 élèves.

En conclusion, nous avons interpellé l'IA sur deux points. D'abord, quel contrôle peut-il assurer sur « la sécurité morale » des élèves du collège hors contrat ouvert sur Chartres ? La question semble délicate et les renseignements indirects. Ensuite, nous lui avons demandé de faire en sorte de ne pas avoir à utiliser ses nouveaux pouvoirs de suspension des allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire. L'IA nous répond qu'il a convenu avec le préfet d'agir avec la plus grande circonspection sur ce sujet.

Frédérique MARCHAND-SELVAIS, Olivier MIMEAU

## Stage « Faire face aux situations difficiles » le jeudi 27 janvier 2011

La section départementale organisera le **jeudi 27 janvier** au **lycée Rotrou de Dreux** un stage intitulé :

### **« Faire face aux situations difficiles : opposition avec les élèves , conflits internes à l'établissement »**

Il sera animé par Bruno MER, professeur en collège et militant au « secteur collèges » du SNES national. Nous y aborderons notamment

- ▶ les questions de violence dans les établissements et leur traitement actuel (renforcement des moyens sécuritaires, utilisation du conseil de discipline..)
- ▶ le problème de l'autonomie grandissante des établissements (renforcement des pouvoirs des chefs, utilisation du conseil pédagogique...)
- ▶ le poids de plus en plus important des injonctions politiques
- ▶ la nécessité absolue de cohérence et de cohésion dans les établissements au sein de l'équipe pédagogique mais aussi entre celle-ci et la direction.

Dès que ce stage sera finalisé, nous vous enverrons toutes les informations nécessaires par mail. Attention, à cause des délais de demande d'autorisation d'absence (1 Mois), l'inscription devra se faire avant les vacances de Noël. D'ores et déjà, réservez dans vos agendas la date du 27 janvier, et pré-inscrivez-vous auprès de la section départementale.

## **Restauration scolaire dans les collèges d'Eure-et-Loir : La Sodexo fait du forcing, nous avons les moyens de la stopper !**

De façon unitaire, nous avons réussi à faire échouer l'implantation générale de la Sodexo dans les collèges d'Eure-et-Loir : seuls 6 établissements sur 37 concernés étaient rentrés dans le dispositif Sodexo. Nous avons démontré que cette organisation de la demi-pension était totalement inadaptée à un collège et beaucoup plus chère.

Suite à toutes les actions que nous avons menées, voici la situation :

- Le Conseil Général a mis en place une réelle concertation qui a abouti à l'organisation de trois groupements d'achat, ce qui était la demande de l'intersyndicale (FSU, SNPDEN, AI). Cela se traduit de la manière suivante : dans un premier temps, l'élargissement du groupement d'achat de Nogent le Rotrou (2 collèges qui avaient choisi la Sodexo ont rejoint ce groupement d'achat) sera opérationnel le 1er janvier 2011 et par la suite deux groupements d'achat seront créés sur Chartres et Dreux pour le 1er janvier 2012.

- Il reste quatre « collèges Sodexo » à cette rentrée, et pour continuer dans ce dispositif il faut que le Conseil d'Administration donne son accord. Nous encourageons tous les membres du conseil d'administration à voter contre pour mieux préparer l'entrée dans les groupements d'achat et en finir une fois pour toute avec la Sodexo.

- Le contrat entre le Conseil général et la Sodexo se prolonge jusqu'en octobre 2011 pour des raisons juridiques. Sur cette base juridique, la Sodexo en solo fait du forcing pour faire rentrer de nouveaux collèges dans son dispositif. Cette démarche est totalement déraisonnable et fondée sur des motivations purement financières car l'avenir de la demi-pension sur le département se fera sans la Sodexo.

**Dans ce contexte, toute tentative de la Sodexo est à rejeter purement et simplement. Continuons à être vigilants !!!**

Hugues VILLEMADE (FSU)

## CIO et Conseillers d'orientation Psychologues en danger !

Depuis 2007, le MEN a pris un certain nombre de mesures visant à transférer sur les enseignants de plus en plus de tâches d'aide à l'orientation... et dans le même temps, nous assistons à une coupe dans les effectifs de COP : en effet, depuis 4 ans, 5 COP sur 6 départs à la retraite ne sont pas remplacés. Ainsi, de 4500 COP sur tout le territoire, nous sommes passé à environ 3700 actuellement.

Depuis la rentrée 2009, la question de l'évolution du métier et des services est au cœur des débats sur l'orientation, annoncée comme inéluctable par le MEN en raison du nouveau contexte créé par l'adoption de la résolution européenne (nov 2008, sur le projet de loi sur l'orientation et la formation tout au long de la vie). C'est dans ce cadre que s'est mis en place un groupe de travail interministériel sur nos missions et sur l'existence des CIO. A ce jour, et après de nombreuses propositions et actions revendicatives, le texte sur nos missions est toujours en suspens.

Nous assistons à un démantèlement des CIO en organisant politiquement la disparition des COP. Et dans le même temps, on crie au manque d'efficacité du système. Les CIO sont sur la sellette, et plus particulièrement les CIO départementaux. Ainsi, dans de nombreux départements, beaucoup de CIO ferment (20 fermetures de CIO ou de leur antenne sur le territoire national), voient leur hébergement menacé (le CIO de Tours en 2007) ou leur budget de fonctionnement fortement diminué. Ainsi, les trois CIO départementaux d'Eure et Loir ont subi une baisse drastique (-80%) de leur budget documentation en 2008-2009. Seule la bataille a permis de récupérer une partie de ce budget, mais il peut être remis en cause.

L'avenir des CIO est des plus précaires et la « restructuration » envisagée sera menée par les recteurs. Les fermetures et/ou regroupements avec d'autres structures, en démantelant le réseau national des CIO, constituent une atteinte à l'accès pour tous à une orientation gratuite et de proximité, lésant en premier lieu les classes défavorisées. Sans parler bien sûr du transfert de certaines tâches aux enseignants qui croulent sous l'empilement de leurs missions.

A la rentrée 2010, 280 ETP (équivalents temps plein) sont sans titulaires sur tout le territoire, soit environ 15% des effectifs du corps. Dans notre académie en juillet, 23,5 ETP étaient vacants, et 4 sur le département d'Eure et Loir. Depuis, si tous les postes ont été pourvus sur le département, il n'est pas prévu de mettre en place une formation pour ces personnels. Une contractuelle du CIO de Chartres a trouvé un autre emploi et il n'est pas sûr que le rectorat trouve une personne pour la remplacer !

Pour finir, quelques chiffres pour concrétiser l'énorme charge de travail des COP :

Bassin de formation de Chartres : 15476 élèves

Etablissements pris en charge par le CIO de Chartres : 16 collèges, 4 lycées, 2 LP et 2 Sep...

... soit 1291 élèves par COP pour les 12 Cop du CIO qui travaillent en majorité sur 3 établissements et le CIO.

Marie-Claude GIRAUDON, Conseillère d'orientation Psychologue

## Permanences du SNES-28

La section départementale tient des permanences :

- **lundi de 14h00 à 18h00**
- **mercredi de 14h00 à 17h00**

Le mardi, les militants sont en déplacement dans les établissements.  
N'hésitez pas à les solliciter pour une heure d'information syndicale.

Tel : 02 37 21 16 91 - mail : [snest8@orleans.snes.edu](mailto:snest8@orleans.snes.edu)



# Appel unitaire Eure et Loir



## **MARDI 12 OCTOBRE** **GREVE INTERPROFESSIONNELLE** **PUBLIC / PRIVÉ / RETRAITÉS / SANS EMPLOI / JEUNESSE...** **POUR LE RETRAIT DE LA RÉFORME** **SARKOZY SUR LES RETRAITES**

Les manifestations massives des 7 et 23 septembre et du 2 octobre et une opinion publique majoritairement favorable au retrait d'un projet de loi injuste dicté par le MEDEF pour baisser les retraites en incitant à la capitalisation et conduisant à la destruction de notre système par répartition solidaire nous confortent dans nos revendications

Pour obtenir le retrait de ce projet de loi, il est donc nécessaire de travailler à étendre et généraliser les grèves et manifestations dans tout le pays le 12 octobre prochain et n'écarter aucune forme d'action pour la suite. Il y a urgence à réunir toutes les conditions pour combattre avec détermination cette régression sociale voulue par le gouvernement.

Concernant les retraites, pour réduire les inégalités, il faut une autre réforme. Des négociations doivent s'ouvrir sur la base des revendications des organisations syndicales :

- Maintien de l'âge légal de départ à 60 ans, sans allongement de cotisation, et des particularités des différents régimes,
- Prise en compte de la pénibilité par un départ anticipé.
- Un taux de remplacement de 75 % avec un minimum de pension au niveau du SMIC.
- Prise en compte des années d'étude, de chômage et de précarité.
- Maintien du code des pensions civiles et militaires.

Le développement de l'emploi et l'augmentation des salaires sont la meilleure manière d'assurer le financement de notre système par répartition.

Il faudra aussi mobiliser des ressources supplémentaires en faisant cotiser les revenus financiers des entreprises et tous les revenus liés au travail (intéressement, participation, stock-options, rémunérations variables ...).

## **MANIFESTATION DEPARTEMENTALE**

### **10 H Place des Epars à Chartres**